

Ste Geneviève Avant Tout

Madame, Monsieur,
 Dans un contexte économique national qui n'a cessé de se dégrader ces dernières années, les français ont vu leur pouvoir d'achat diminuer progressivement. Sainte-Geneviève-des-Bois n'est pas une île, et les génévécinois ont également été impactés dans leur vie quotidienne et leurs projets. Faire ses courses, partir en vacances tous les ans ou encore épargner en « cas de coup dur » devient de plus en plus difficile. Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, la municipalité souhaite être un levier pour alléger les factures d'énergie (bois de chauffage et fioul domestique). L'idée est simple : acheter ensemble pour payer moins ! Grâce à un appel à partenariats, la ville centralise les demandes des génévécinois intéressés et négocie auprès des fournisseurs des

tarifs plus avantageux. Alors que beaucoup n'arrivent plus à se chauffer correctement et que chacun est impacté par la hausse des prix de l'énergie, la municipalité a souhaité agir concrètement et simplement. C'est dans la même dynamique, qu'une complémentaire santé avec des coûts moindres est à disposition des habitants depuis xx 2018. Relativement à la situation personnelle de chacun, elle permet d'obtenir une réduction pouvant aller jusqu'à 30% par an. La santé est la plus grande des priorités, c'est pourquoi nous sommes attachés à permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Si les entreprises ont maintenant une obligation légale de fournir une complémentaire santé à leurs salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi ne bénéficient pas de tarifs négociés.

Par ailleurs, Cœur d'Essonne travaille dans le même sens avec la mise en place d'une régie publique de l'eau. Cette nouvelle régie a également permis d'alléger les factures d'eau d'une grande majorité de la population de l'agglomération. Alors que les salaires peinent à augmenter et que les prix ne cessent de s'envoler, vous pouvez compter sur notre détermination et notre engagement pour poursuivre les actions qui ont un impact direct sur votre pouvoir d'achat. La Municipalité s'est toujours attachée à préserver le cadre de vie à Sainte Genevieve de soins dans notre ville.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
 Jacqueline DIARD, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif

Chères Génévécinoises, chers Génévécinois,
 Alors qu'à Sainte-Geneviève-des-Bois la rentrée vient de mobiliser petits et grands, acteurs de l'éducation et bénévoles associatifs, pour faire de notre ville un lieu de vie et d'activité, la fameuse rentrée "sociale" du Gouvernement occupe l'espace médiatique avec le "plan pauvreté" et un pseudo débat sur l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. N'y allons pas par quatre chemins : ces deux mesures vont dans le bon sens. Mais regardons les chiffres en face : un plan pauvreté de 8 milliards d'euros sur 4 ans, nul besoin d'être devin pour se dire que 2 milliards par an dont une partie de crédits redéployés ne risquent malheureusement pas d'éradiquer une terrible réalité selon laquelle 1 Français sur 5 ne peut s'offrir 3 repas par jour. Pour ce qui est du prélèvement à la source, la vraie raison technique de la réforme ce n'est pas simplifier la vie des entrepreneurs et des salariés, c'est en réalité assurer pour l'Etat une recette fiscale mensuelle automatique. Le particulier contribuable

sait que le fisc ne l'oubliera pas ! En revanche quid des géants de l'internet ? Je vous livre une réflexion. Cet été, le leader mondial du e-commerce AMAZON a dépassé les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière. Quel rapport avec nous ? Et bien AMAZON vient d'installer la plus grande plateforme logistique de France (142.000 m2) sur le site de l'ancienne base aérienne à Brétigny sur Orge. Avec le Conseil communautaire de Cœur d'Essonne agglomération, j'ai voté pour cette installation qui créera au moins 1.000 emplois locaux, voire le double. Il faut naturellement s'en féliciter. Mais on ne peut qu'être vigilant quand on connaît le modèle économique de cet acteur du commerce. Il n'y a plus depuis longtemps de librairie en centre ville et on sait que toutes les enseignes commerciales de la croix Blanche (Cultura, Fnac mais aussi l'habillement, le jouet, bientôt l'alimentaire puis le mobilier ?) sont des cibles pour AMAZON. La disproportion et le gigantisme sont des maîtres mots qui ne doivent pas nous leurrer : maxi activité

et mini impôt ! En 2015, AMAZON a déclaré 1 milliard de chiffre d'affaires en France (la réalité est estimée à plus de 4 milliards) mais n'a payé que 1,7 million d'euros d'impôt sur les sociétés ! Un taux bien moindre que pour les TPE et PME ! La délocalisation des chiffres d'affaires et des bénéfices est insupportable. C'est une concurrence déloyale vis-à-vis du commerçant ayant pignon sur rue. C'est un combat mondial que mène la France pour convaincre nos voisins européens et il faut le relayer localement. Ces entreprises s'enrichissent grâce aux consommateurs Français et européens, mais elles ne participent pas aux services sociaux, aux infrastructures et à l'environnement. Alors bienvenue à AMAZON. Merci pour les emplois et pour un service certes très efficace. Mais il faudra payer les infrastructures, les routes déjà saturées, le développement des centres ville et votre contribution citoyenne comme chacun d'entre nous !
 Jean POUCH, avec Sophie GODAR, Marie-Noëlle ROLLY et Yassin LAMAOU (www.sgpourtous.fr)

Sainte Geneviève Bleu Marine

Vous avez été nombreux à voter pour notre liste Rassemblement National aux dernières élections municipales.

C'est sous cette étiquette que notre groupe d'élus municipaux vous défend au quotidien dans notre commune. Il est de notre devoir de vous informer que des juges parisiens ont décidé de tuer notre mouvement.

Deux juges d'instruction ont décidé, en plein été, de confisquer la dotation de fonctionnement du Rassemblement National.

Cette décision est intervenue au stade de l'instruction dans une pseudo affaire sans qu'il n'y ait ni condamnation ni même jugement.

Ce procédé viole de manière évidente le principe de la présomption d'innocence qui protège tous les justiciables. Imaginez que désormais des juges puissent condamner des citoyens sans même qu'ils aient été jugés !

Le texte utilisé pour l'occasion est un article du code pénal qui vise à saisir les biens acquis de manière frauduleuse dans le cadre, par exemple, d'un trafic de drogue, un raisonnement inapproprié s'agissant d'une dotation publique versée par l'Etat.

On le voit cette affaire relève de la persécution politique de la part d'un système qui n'a plus d'arguments et qui panique devant la poussée des mouvements nationaux dans toute l'Europe.

Vous qui pensez que le principal parti d'opposition doit pouvoir continuer de s'exprimer face à la dérive autoritaire de M. Macron, vous qui avez voté Marine Le Pen au second tour de la présidentielle et qui voulez que vos idées puissent être défendues avec conviction, vous qui voulez qu'une force patriotique puisse s'opposer sans faiblesse à la submersion migratoire que l'Union européenne et le gouvernement sont en train d'organiser, soutenez-nous !

Prenez contact avec nous à contact@rassemblement-national91.fr ou rendez-vous sur le site alertedemocratie.fr.

Gaël Fouilleul - Suzanne Petit - José Pinto Cordeiro

Place au peuple de Sainte Geneviève

Texte non parvenu